



<http://cgt.drrip59.free.fr>

Lille, le 27 septembre 2013

Compte-Rendu
du Comité Technique Local
du 27 septembre 2013

Déclaration liminaire des élus CGT Finances Publiques
au CTL DRFIP Nord du 27 septembre 2013

Licenciements dans le privé, suppressions d'emplois, gel des salaires et du point d'indice dans la Fonction Publique, nouvelles attaques contre les retraites : il faut stopper l'austérité !

La participation de 370 000 salariés à près de 200 rassemblements et manifestations le 10 septembre démontre que les salariés ne se résignent pas à la baisse des pensions, à l'allongement de la durée de cotisations et à tout nouveau recul.

Cette première mobilisation contredit l'échec pronostiqué par les défenseurs de ce cinquième plan sur les retraites en 20 ans.

Si le projet actuel n'est plus tout à fait celui qui avait été annoncé dans un premier temps (remise en cause du calcul des six derniers mois, augmentation de la CSG), c'est principalement en raison du rejet de ces mesures et l'annonce des mobilisations de cette rentrée.

Dans le projet de loi présenté au conseil des ministres le 18 septembre dernier, l'article 2 prévoit l'allongement de la durée de cotisation jusqu'à 43 ans en 2035, l'article 3 met en place un conseil de surveillance de 5 personnalités pour préparer de nouveaux reculs des droits, ses articles 25 à 33 visent notamment à « simplifier la gouvernance » des régimes des retraites avec, notamment, le Code des pensions (fonctionnaires) toujours dans le collimateur pour satisfaire aux exigences de l'Union Européenne...

La promesse a été faite au MEDEF de baisser le « coût du travail » avec le transfert des cotisations famille payées par les seuls employeurs vers l'impôt : CSG, taxes environnementales ou des taxes comme la taxe tabac.

Le projet de loi sur les retraites doit être combattu. La CGT Finances Publiques estime indispensable le renforcement de la mobilisation.

Suppressions d'emplois, postes vacants, restructurations, suppressions et fusions de services, travaux sur sites, restructurations immobilières, dégradation des conditions d'accueil du public, mises à mal des missions et des conditions de travail, remises en cause des règles de gestion : **il faut stopper la démarche stratégique !**

Déclinant la modernisation de l'action publique (MAP) et traduisant l'austérité à la DGFIP, le directeur général a rendu publique le 9 juillet sa démarche stratégique.

Le contexte dans lequel s'inscrit la démarche stratégique est la poursuite des suppressions d'emplois avec un budget 2014 qui prévoit, notamment, 2564 suppressions d'emplois à Bercy (25 000 depuis 2002) et la réduction drastique des dotations budgétaires.

La démarche stratégique c'est notamment une accélération de la liquidation de pans entiers des directions territoriales, les transferts aux directions régionales qui seront dotées de pouvoirs étendus, la dématérialisation généralisée, les concentrations du réseau, les pôles en tous genres, le travail à distance, le recul de l'accueil, la remise en cause des droits des agents sous couvert de réévaluation régulière.

La CGT Finances Publiques condamne la démarche stratégique et exige son abandon.

La CGT Finances Publiques entend monter d'un cran la mobilisation par la convocation des Etats généraux dans les départements. A Lille, les états généraux ont réuni plus de 120 personnes ce vendredi 20 septembre. Les débats ont permis de faire un bilan de la situation actuelle des services, des missions, des conditions d'exercice des missions et des conditions de travail. 5 ans après la fusion et après des milliers de suppressions d'emplois, le bilan est accablant ! Selon de nombreux intervenants et d'après les résultats des questionnaires revendicatifs diffusés (plus de 1000 réponses pour la DRFIP Nord), la situation est claire : Par exemple : 70 % des collègues estiment que ces dernières années, les conditions de travail se sont dégradées ; la moitié des collègues indiquent que sous couvert de simplification ou de hiérarchisation des priorités, il existe des abandons de missions (quoiqu'en pense notre Directeur) ; 80 % des collègues indiquent que les suppressions d'emplois ont un impact sur le fonctionnement du service.

Ce ne sont que les exemples les plus marquants sur l'état des services à la DRFIP Nord.

Prenant appui sur les luttes et initiatives d'actions menées au plan local (comme pour les centres d'encaissement par exemple), la CGT Finances Publiques travaille aux convergences des luttes du niveau interprofessionnel au niveau Fonction Publique pour donner un prolongement à la grève du 10 septembre.

La mise en échec de la politique du gouvernement et à la DGFIP des orientations de la démarche stratégique passe par un développement des mobilisations, de toutes nature, du local au national, du sectoriel à l'interprofessionnel.

Pour en revenir à l'ordre du jour de ce Comité Technique, nous sommes étonnés de ne pas aborder aujourd'hui les restructurations et déménagements, finalisés pendant cet été (BCR, 7^{ème} BDV, Brigade de Lomme, BDCFI arrivés à Fives ; service de la paie installé à la cité administrative). Il est inacceptable que ce CT ne soit consulté ni en amont, ni en aval de l'installation des collègues. Lors du dernier Comité Technique Local, nous avons demandé l'inscription à l'ordre du jour tous les déménagements et restructurations. Ne nous dites pas que vous n'avez pas les éléments à ce jour !! C'est d'autant plus problématique à l'heure où de nombreuses informations nous parviennent sur d'autres projets immobiliers qui sont déjà bien avancés notamment sur Maubeuge, le Cambrésis, et la cité administrative de Lille.

Sur les propositions des modifications d'horaires d'ouverture au public, on ne pourra pas faire l'impasse d'un lien évident avec l'état des effectifs et d'une réflexion sur le réseau (que la CGT a déjà demandé il y a plusieurs mois). En effet, la situation de nombreux postes est dramatique ; vous avez organisé un sous-effectif constant depuis plusieurs années : cette situation ne peut plus durer. Ce n'est pas en modifiant les horaires d'ouverture que l'on résoudra les problèmes des trésoreries en difficulté !

Sur les conséquences des fusions dans le cadre de l'intercommunalité, nous interviendrons en séance pour connaître les choix et la logique qui ont motivé vos propositions en matière de désignations des comptables assignataires.

Ordre du jour du CTL

Réponse de l'administration aux déclarations liminaires : les organisations syndicales ont une mauvaise lecture de la démarche stratégique, la mise en place de pôles est positive, car cela permet une requalification, c'est symétrique de la disparition des tâches à faible valeur ajoutée.

La DRFIP précise qu'il n'y a pas de sous effectif organisé, elle dispose de l'effectif au niveau départemental, ensuite elle gère en infra départemental, pour elle le sous effectif est dû à un déséquilibre au sein du département entre des arrondissements en "surnombre" et des emplois vacants dans l'agglomération de Lille.

La CGT rappelle qu'il y a bien un sous-effectif organisé de par les suppressions d'emplois décidées au niveau national et entérinées au niveau local.

La CGT renouvelle sa demande d'avoir l'ensemble des éléments précis (plan, organisation...) à chaque déménagement, dès qu'ils sont finalisés, nous voulons débattre des réorganisations.

L'administration répond qu'on en parlera au prochain CTL

La CGT demande à ce que soit abordé l'ensemble des projets en cours.

La CGT renouvelle sa demande d'un débat sur l'état du réseau.

L'administration rappelle que l'axe majeur du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) est le regroupement des services dans les villes où se trouvent de multi-implantations. Ainsi, à Maubeuge, l'administration cherche à installer Maubeuge Municipale à l'Hôtel des Finances ; à Dunkerque où il y a encore des surfaces disponibles, la trésorerie municipale ou hospitalière rejoindra l'Hôtel des Finances.

La direction a apporté des précisions concernant le déménagement des services de la formation professionnelle. L'ENFIP a donné son accord de principe au déménagement des services à l'Immeuble des Nouveaux Métiers (INM).

La CGT rappelle que ce projet ne satisfait pas les collègues, et qu'une pétition est en cours pour demander de revoir le projet initial de la direction.

Fusion dans le cadre de l'intercommunalité : désignation des comptables assignataires des 10 nouveaux EPCI et 6 nouveaux syndicats

La DRFIP Nord a présenté la désignation des comptables pour la fusion dans le cadre de l'intercommunalité (10 nouveaux EPCI et 6 Syndicats nouveaux)

EPCI 8 : regroupement sur la communauté d'agglomération de Douai (CAD) de plusieurs syndicats.

Postes concernés : Cuincy, Sin le noble, Arleux

Poste assignataire : Douai Municipale

EPCI 12 : seconde étape du regroupement des EPCI et des syndicats autour de la communauté d'agglomération du Cambrésis

Postes concernés : Cambrai municipale, Cambrai banlieue

Poste assignataire : Cambrai Municipale

EPCI 7 : regroupement de 5 EPCI

Postes concernés : Phalempin, Templeuve, Orchies, Pont à Marcq

Poste assignataire : Templeuve

Adhésion de 4 syndicats d'eau au SIDEN SIAN : regroupement de 5 EPCI

Postes concernés : Phalempin, Pont à Marcq, Aniche

Poste assignataire : Lille Municipale

Fusion de 9 syndicats d'eau et d'assainissement autour de l'union des syndicats d'assainissement du Nord.

Postes concernés : Loos les weppes, Hazebrouck, Wormhout, Bailleul, Merville, La Bassée, Phalempin,

Poste assignataire : Loos les Weppes

Fusion de 4 EPCI et d'un syndicat : région de Maubeuge.

Postes concernés : Maubeuge Municipale et CH, Maubeuge SPL, Berlaimont, Solre le château

Poste assignataire : Maubeuge Municipale

EPCI 19 : fusion de 2 EPCI

Postes concernés : Trélon, Fourmies

Poste assignataire : Fourmies

EPCI 10 : Fusion de la CAPH et CCRVS (déjà gérées par St Amand)

Poste assignataire : Saint Amand les eaux

Fusion de deux syndicats pour l'entretien et l'aménagement de cours d'eau (fusion SI vieille Sambre et du cours d'eau de l'Avesnois)

Postes concernés : Le Quesnoy, Avesnes sur Helpe

Poste assignataire : Avesnes sur Helpe

EPCI 18 :

Postes concernés : Avesnes sur Helpe, Solre le Château

Poste assignataire : Avesnes sur Helpe

EPCI 16 : regroupement de 3 EPCI

Postes concernés : Le Quesnoy, Bavay

Poste assignataire : Bavay

Fusion de 10 syndicats d'électricité dans l'Avesnois

Postes concernés : Le Quesnoy SPL, Avesnes sur helpe, Maubeuge SPL, Solre le château, Trélon, Hautmont

Poste assignataire : Avesnes sur Helpe

Fusion du syndicat pour le transport urbain de Valenciennes et du syndicat pour la promotion de l'enseignement supérieur

Poste assignataire : Valenciennes SPL (déjà assignataire des 2 syndicats)

Fusion du SIVOM de l'AA et du SIVOM des cantons de Bourbourg et de Gravelines

Poste assignataire : Gravelines (déjà assignataire)

EPCI 2 : fusion des communautés de communes

Postes concernés : Bourbourg, Hondschoote, Bergues, Wormhout

Poste assignataire : Bergues

EPCI 3 et 4 : fusion des communautés de communes

Postes concernés : Hazebrouck, Cassel, Bailleul, Steenvoorde

Poste assignataire : Hazebrouck SPL

Suite à la demande de la CGT, la Direction a précisé les critères retenus dans ses propositions : tout d'abord, ne pas bouleverser les assignations antérieures, mais aussi

tenir compte des décisions des collectivités locales concernant le siège de l'intercommunalité.

D'autres critères résiduels ont pu être pris en compte : critère géographique (trésorerie la plus centrale de l'intercommunalité) et aussi un critère d'équilibre de charges entre les postes.

Pour la Direction, il y aura peu de transfert de charges (sauf pour quelques postes, Bergues, Templeuve....). En matière de CHD, le transfert aura souvent pour conséquence le passage de la méthodologie aménagée à la méthodologie générale, cela explique que le pourcentage de la perte d'activité et celui de la progression pour le poste assignataire ne sont pas arithmétiquement égaux.

Les conséquences seront toutefois vues dans le cadre du dossier emplois en fin d'année.

Les comptables seront désignés avec effet au 1er janvier 2014.

La CGT demande des créations d'emplois pour tenir compte de la situation actuelle et des nouvelles charges générées par l'intercommunalité.

La DRFIP a répondu qu'au mieux il s'agira de transfert d'emplois (au plus tôt effectif au 1er septembre 2014, du fait notamment de la suppression cette année du mouvement d'avril).

Vote : Contre : CGT

Explication de vote : les transferts de charges ont été sous évalués (nombre de mandats 2011) et les explications fournies par la DRFIP ne nous ont pas convaincues : la DRFIP prendra en compte le départ de la charge pour diminuer les effectifs et les collègues vont récolter une charge de travail supplémentaire à laquelle ils ne pourront faire face (exemple de la trésorerie de Bavay)

Modification des horaires d'ouverture au public des trésoreries d'Avesnes-lez-aubert, Marcq en Baroeul, Marchiennes, Masnières, Maubeuge municipale, Quesnoy-sur-Deule, St-Amand les eaux, et Solre-le-château

Sur le sujet, la CGT comprend la demande des collègues au vu de la situation des effectifs et des conditions de fonctionnement des postes. Mais les réponses apportées par la DRFIP (à savoir maintenir l'existant, la réduction des ouvertures au public ainsi que l'harmonisation des horaires, voire la fermeture de demie-journées) ne sont pas acceptables.

Concernant Marchiennes, la Direction a indiqué que, concernant la fermeture de deux-demie-journées dans la semaine, il s'agissait d'une possibilité offerte par le référentiel Marianne.

Pour la CGT, cela ne répond pas aux difficultés énormes que vivent les collègues au quotidien et entérine le sous-effectif constant.

Vote : La CGT a voté pour les modifications horaires d'ouverture au public lorsqu'elles concernaient l'harmonisation des horaires et s'est abstenue lorsqu'elles correspondaient à des restrictions du Service Public.

POINT SUR LES DEMANDES PRECEDENTES

ZUS : aujourd'hui, plus de 300 demandes transmises à la DG qui adresse ensuite une déclaration d'activité à remplir. Ensuite, les déclarations sont à adresser à la direction qui valide la présence en ZUS, puis c'est transmis à la DG pour la reconstitution de carrière. La remontée se fait au fil de l'eau à la DG (pour l'instant, 1/3 des demandes sont traitées dans le Nord).

La CGT alerte l'administration sur les collègues qui n'ont pas encore fait leur demande, y compris les collègues qui ne sont plus en ZUS mais qui y ont travaillé, y compris les retraités.

L'administration fera une note, cela sera traité par la direction générale y compris les trésoreries hors ZUS transférées en ZUS (cas de Hautmont).

Les élus CGT, lors du bilan de la notation avait alerté la DRFIP sur le fait qu'un contrôleur avait été "oublié" et n'avait pas été noté sur l'année 2012 (gestion 2011)

Réponse de la DRFIP : il s'agit effectivement d'un oubli mais qui ne peut être réparé !

Parking de Valenciennes Hospitalier, l'accès se fait par badge, mais parfois il n'y a plus de place de libre, il y a plus de cartes que de place.

L'administration va réitérer sa demande au comptable (M. Allaeys à la suite du départ de Mme Tomasi)

A la demande de la CGT, l'administration a croisé les données du Tableau de Bord de Veille Sociale, entre la durée des stages de formation professionnelle et l'absentéisme : aucune corrélation n'a été détectée.

La demande concernant le volume d'heures écrêtées n'est pas exploitable.

Par contre, nous n'avons pas eu de réponse à la question posée concernant le nombre de jours de congés versés dans un CET dont les agents ont demandé le paiement. A suivre.

Confirmation de l'administration que France Domaine ne devient pas une agence, contrairement aux préconisations du Conseil Immobilier de l'État.

Concernant le recrutement d'un PACTE technique à Cambrai en remplacement du gardien concierge, la direction répond qu'il n'est pas prévu l'implantation d'un agent technique à Cambrai, l'administration attend des précisions sur le rôle des agents du SERCO.

Il y a quelques mois, la CGT avait alerté la Direction sur le départ du gardien concierge, il nous avait été répondu qu'il avait été fait une demande de recrutement de 4 ou 5 Pactes sur le Nord et si les 5 recrutements étaient accordés par la DGFIP, un Pacte d'agent technique serait affecté sur Cambrai. Les 5 contrats ont été recrutés et aucun ne sera affecté sur Cambrai. Les agents SERCO ne sont pas pour la plupart des agents techniques.

Horaires de fermetures du site de Denain : les agents devront se prononcer par vote si ils souhaitent une modification de leurs horaires variables.

La CGT demande un bilan du scannage des déclarations de revenus.

L'administration répond qu'il s'agit d'une expérimentation d'ensemble, la direction n'a pas d'éléments à donner.

L'administration précise que cette opération n'a pas percuté les travaux du Centre d'encaissement.

La direction n'a pas d'élément chiffrés, elle informe le comité que la direction générale rembourse la DRFIP ; les auxiliaires sont encadrés par 7 collègues ; les déclarations sont stockées au sous sol, elles ont été réexpédiées en septembre dans leurs directions d'origines. Les scanners sont encore là, le bilan sera fait au niveau national.